

SUITE DE LA DÉCLARATION DE MGR ULRICH

Comment pouvons-nous croire que l'euthanasie ou le suicide assisté seront réalisés dans le respect de ce que la loi prévoit, sans risque d'approximations ou de raccourcis ? Mais aussi, comment pouvons-nous imposer aux soignants d'être ainsi tirillés entre le geste qui soigne, auquel ils ont consacré leur vie, et celui qui tue ?

D'autre part, le parcours naturel de toute loi sociétale est de voir son champ d'application s'élargir au fil du temps, de sorte qu'en l'espace d'une génération, un texte qui ne concernait que quelques cas exceptionnels devient d'application bien plus vaste. Pouvons-nous vraiment croire que le cadre fixé aujourd'hui demeurera inchangé pour les années à venir ? Et le premier critère à disparaître – qui a déjà disparu, en à peine quelques jours d'examen du texte en Commission spéciale à l'Assemblée nationale ! – ne sera-t-il pas celui d'un pronostic vital engagé, ouvrant ainsi la voie à l'euthanasie ou au suicide assisté pour des personnes en situation de handicap ou de dépression ? Le texte qui arrive au Parlement est déjà méconnaissable par rapport à ce qui nous a été présenté il y a un mois, tous – y compris les auteurs de la première mouture du projet de loi – le reconnaissent. Qui nous garantira vraiment, durablement, que la France ne suivra pas dans les prochaines années le même chemin que les autres pays, dont la promptitude à euthanasier nous choque à juste titre ?

Pour nous, l'interdit de tuer demeure un principe fondateur de la société et l'ouverture d'une brèche dans cet interdit comporte le risque énorme de voir se multiplier les cas d'exception qui auront été admis en très petit nombre dans le projet de loi initial. La référence légale ici instituée exonère la décision morale que cet interdit a pour vocation d'encadrer.

Croyants et non croyants, citoyens que nous sommes, nous sommes nombreux à ne pas pouvoir nous résoudre à ce changement définitif de paradigme. Nous avons déjà manifesté à de nombreuses reprises combien, davantage qu'une aide à mourir, c'est d'une aide à vivre dont notre société a besoin. S'il existe encore une liberté à conquérir, c'est, aujourd'hui, la liberté de ne pas être poussé vers la sortie, de bénéficier de tous les soins, de toutes les cures possibles jusqu'à ce qu'il ne soit plus raisonnable d'aller plus loin. **S'il existe encore un droit à reconnaître, c'est le droit d'être considéré comme une personne vivante, une histoire unique, une dignité ineffaçable, jusqu'au bout. La mort n'est là que quand la vie s'est éteinte, pas avant.** Les changements sémantiques ne pourront jamais cacher que l'« aide fraternelle à mourir » est toujours la mort donnée par autrui, même si cet autrui est un collègue professionnel.

Oui, en réalité la question qui nous est posée aujourd'hui est celle du regard que nous portons sur les personnes en fin de vie. Ne devrions-nous pas leur témoigner humanité et tendresse, en leur démontrant avec la simplicité et l'efficacité des gestes du soin qu'elles sont, comme les plus vulnérables, les membres les plus précieux de notre corps social ? **Ce que nous croyons, le témoignage que nous voulons porter, avec tous ceux qui sont engagés depuis des années dans cet accompagnement, c'est que le progrès et l'humanité d'une société se mesurent aussi à la manière dont elle considère les plus faibles, les plus petits et les plus fragiles, à la place qu'elle leur fait, à l'attention qu'elle leur manifeste. Il existe aujourd'hui des moyens sans cesse en progrès qui permettent précisément cela : lutter contre la douleur, accompagner fraternellement, éviter toute forme d'acharnement thérapeutique.** Ces moyens qui ont déjà été introduits dans la loi précédente Claeys-Leonetti et qui ont fait leurs preuves, peuvent et doivent être davantage appliqués ; c'est la dette de notre société vis-à-vis des personnes malades que de s'y employer, avant que de céder à la tentation d'une fuite en avant qui entretiendra davantage l'angoisse et les conflits que l'apaisement auquel tous aspirent.

Paroisse Saint Jean-Baptiste de Belleville
Secrétariat : 15 rue Lassus - 75019 Paris - Tél. : 01 42 08 54 54
Courriel : paroissesjbb@gmail.com Site : <http://sjbb.fr>

† Laurent Ulrich
Archevêque de Paris



BELLEVILLE DIMANCHE

2 juin 2024

Saint Sacrement, Solennité - Anné B

Ex 24, 3-8; 115 (116b); He 9, 11-15; Mc 14, 12-16.22-26

HORAIRES DES MESSES

Lundi 3 juin :
19h-20h: Messe suivie de l'Adoration

Mardi 4 juin :
8h30: messe
17h -18h30 Accueil prêtre , adoration, confession
19h-20h Messe suivie de l'Adoration puis Groupe de louange

Mercredi 5 juin :
8h30 Messe
16h30 Chapelet (chapelle de la Vierge Marie)
19h: messe suivie de l'Adoration

Jedi 6 juin :
8h30: Messe
17h -18h30 Accueil prêtre , adoration, confession
19h-20h Messe suivie de l'Adoration

Vendredi 7 juin :
8h30 : Messe
9h: Laudes
17h -18h30 Accueil prêtre, adoration, confession
19h-20h Messe suivie de l'Adoration

Samedi 8 juin :
8h30: Laudes
9h Messe
11h-12h Accueil prêtre
18h30 Messe Anticipée

Dimanche 9 juin :
9h: Laudes
11h Messe
18h30 Messe

DÉCLARATION DE MGR ULRICH SUR LA FIN DE VIE

Texte de la déclaration de Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris, sur le projet de loi sur la fin de vie.

Quel regard portons-nous sur les personnes en fin de vie ?

Une majorité de Français se déclare pour l'aide à mourir, nous dit-on, mais ce sont des Français en bonne santé que l'on interroge, des Français qui ont peur de la souffrance possible à l'approche de la mort, et c'est légitime. Ceux qui ont un jour rencontré des soignants dans un service de soins palliatifs savent que les personnes qui sont accompagnées dans ces services ne demandent pas la mort. Elles demandent à être soutenues dans leur chemin, soulagées dans leur douleur, entourées si l'angoisse vient. Et ces personnes, ainsi que leurs proches, sont effectivement soutenues, soulagées, entourées. On regrette – et nous le regrettons vivement – que les soins palliatifs ne soient pas partout accessibles, que le précédent plan de déploiement sur le territoire n'ait pas été achevé. C'est pourquoi nous accueillons comme indispensable l'accélération de la mise en place sur tout le territoire des soins palliatifs prévue dans le projet de loi dont l'examen débute au Parlement.

Mais pourquoi, si l'on compte que ce nouveau plan de développement des soins palliatifs portera ses fruits, vouloir aussi le recours à l'euthanasie ou au suicide assisté ?

Bien entendu, tel qu'il est fixé dans le projet de loi actuel, ce recours est strictement encadré : critères d'application, contrôles et évaluations, temps de réflexion incompressible... Mais d'une part, c'est bien à notre système de soins tel qu'il est – et non à un système de santé idéal ou idéalisé – qu'il sera confié d'encadrer ces gestes.

Comment pouvons-nous croire que nos établissements de santé pourront le supporter, ces mêmes établissements où les soignants se dévouent de toutes leurs forces, avec courage et humanité, sans toujours parvenir à accompagner leurs patients faute de moyens, faute de personnels ; où parfois, malgré les efforts des médecins et des infirmiers, on meurt dans les couloirs des urgences sans avoir été pris en charge ? Comment pouvons-nous croire que ce système de soins-ci sera en mesure d'absorber la charge de travail et la charge psychologique, que la réalisation humaine d'un geste aussi grave implique ?

... suite p.4

CETTE SEMAINE

Lundi 3 juin : rencontre BIBLIAPEDIA, pour lire, comprendre et mémoriser la BIBLE de 19h30 à 20h30. Rencontre dans l'église.

Mardi 4 juin : Parcours Redécouverte, de 19h30 à 21h30 au 25 rue Fessart.

Mardi 4 juin : Groupe de louange de 20h à 21h dans l'église

Mercredi 5 juin : Groupe biblique
« Sous le figuier » de 20h à 21h30 à la chapelle saint Jean-Paul II. N'oubliez pas d'apporter votre bible

PRIONS POUR LES JEUNES DE L'Ô

Ce dimanche 17 jeunes de l'Aumônerie, reçoivent le sacrement de confirmation par Mgr Marsset. Prions pour : Lucas, Selma, Alisha, Louison, Raphaël, Paul-louis, Jarod, Olivia, Adèle, Christal, Christina, Chine, Cyriaque, Eliza, Léa Françoise et Isabelle.

Première messe de Jeimer

Chers paroissiens, je vous partage dans la joie que je serai ordonné prêtre le **29 juin à Saint-Sulpice**. Le dimanche 30 juin je célébrerai la première messe à 11h dans notre paroisse. Je serai ravi que vous puissiez m'entourer par votre présence ou par votre prière dans ce moment si important pour moi.

Diacre Jeimer

Si vous le désirez vous pouvez participer au cadeau que la paroisse lui offre en remettant votre participation à l'accueil dans une enveloppe.

Paroisse Saint Jean-Baptiste de Belleville

Secrétariat : 15 rue Lassus - 75019 Paris - Tél. : 01 42 08 54 54

Courriel : paroissesjbb@gmail.com Site : <http://sjbb.fr>

Classification : Confidentiel

PÈLERINAGE DES FEMMES

Dernière ligne droite pour s'inscrire au week-end de pèlerinage des femmes le 8 et 9 juin à Trie-Château (Oise) Nous vous invitons à nous rejoindre pour continuer à cheminer sur les pas de **Madeleine Delbrêl**, l'éblouie de Dieu!
Départ: Samedi 8 juin à 7h30 RV à la Gare Saint-Lazare. **Retour:** Dimanche vers 16h : en transilien (1h15).
Prix 50€ (hors coût de transport) à régler avec votre inscription.

MATINÉE « ACTION DE GRÂCE »

SAMEDI 15 juin, à 9H45:

Matinée « ACTION DE GRÂCE » pour tous les groupes de la paroisse
Prenons ce temps pour partager en petits groupes sur nos actions de grâces pour l'année. (dans la cour derrière l'église). **Nous pourrions nous retrouver à la messe de 9h.**

Petit déjeuner partagé: chacun peut contribuer librement à ce petit déjeuner. La paroisse fournit les boissons chaudes.

CARNET PAROISSIAL

Prions pour notre défunt:
Gualbert **CARON**

Prions pour nos baptisés:
Ninon **ELIÈS DÉZÈ** et Adèle **ELIÈS DÉZÈ**

Prions pour les mariés:
José Carlos **VIEIRA CORREIRA**
et Suzanne **FERREIRA**

PÈLERINAGE DES HOMMES

La paroisse propose à tous les hommes un Pèlerinage à Vézelay du vendredi 5 juillet soir au dimanche 7 juillet

Contact: bruno.demaslatrie@gmail.com
Inscriptions via le lien et le QR Code ci-dessous avant le 17 juin 2024.

<https://forms.gle/RjPXMWfix9VSqWG68>



RENTRÉE PAROISSE - CHARTRES

Nous vivrons le **dimanche 6 octobre prochain, notre rentrée paroissiale à CHARTRES !**

Toute la paroisse, tous les groupes, toutes les familles, TOUS, nous nous retrouverons pour vivre un temps de pèlerinage fraternel à l'ombre de la cathédrale !

Départ en cars à 8h du parvis de St Jean Baptiste, retour vers 19h30.

Au programme : marche dans la Beauce (pour ceux qui peuvent), messe solennelle au tombeau de Franz Stock, repas paroissial au parc de la Visitation, visite de la cathédrale et démarche de prière pour la Paix.

Une journée inoubliable pour lancer l'année et nous confier à Notre Dame !
Inscriptions dès maintenant à l'accueil, au secrétariat ou par mail : paroissesjbb@gmail.com

Tarif individuel : 25€ ; tarif famille: 75€
N'hésitez pas à nous solliciter pour une aide financière.

DENIER DE L'ÉGLISE

Principale ressource financière de l'Église, le Denier est la participation volontaire et indispensable des catholiques pour donner à l'Église les moyens financiers de remplir sa mission : **annoncer la Bonne Nouvelle dans notre quartier de Belleville, célébrer les sacrements et servir tous les Hommes, en portant une attention particulière aux plus fragiles.**

A titre indicatif : Le coût d'une journée de notre paroisse s'élève à 1400€.

La paroisse compte sur la générosité de ses fidèles pour vivre et agir! Vous pouvez faire votre don via le site de la paroisse <https://sjbb.fr/index.php/deniers-en-ligne>, en prenant une enveloppe au fond de l'église, par prélèvement automatique mensuel ou annuel, par chèque à l'ordre de Saint Jean-Baptiste de Belleville.

66 % du montant de votre don à l'Église est déductible de votre Impôt sur le Revenu, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. **Merci pour votre participation au denier.**

VISITEURS DU JOURDAIN

Les **Visiteurs du Jourdain** vous invitent à **vivre la fraternité missionnaire en étant présent auprès de nos frères et sœurs âgés, isolés, handicapés et malades.**

N'hésitez pas à nous signaler un voisin de palier ou quelqu'un que vous connaissez qui a besoin de notre présence en laissant leurs coordonnées au secrétariat ou à l'accueil paroissial.

Si vous souhaitez vous joindre au groupe des Visiteurs ou que nous venions vous rendre visite, n'hésitez pas à nous contacter par mail lesvisiteursdujourdain@gmail.com